

Zeitschrift:	Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé
Herausgeber:	Association suisse de propriétaires de tracteurs
Band:	11 (1949)
Heft:	11
Rubrik:	Inscription au recrutement en tant que conducteur de véhicule automobile, motocycliste ou conducteur de tracteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pétrole ou diesel ?

Nous avons reçu la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre numéro du 29 octobre 1949 sous le titre ci-dessus vous publiez un article sous ma signature.

Vous avez eu la bonne idée de compléter ce texte par 4 clichés. Je vous serais reconnaissant en pareil cas de bien vouloir mentionner que les clichés et les légendes des clichés sont le fait de la rédaction et non pas de l'auteur de l'article.

En effet, je ne suis pas d'accord avec les légendes soit :

Carburateur à benzine sans dispositif de réchauffage. Il faut remplacer le terme allemand de benzine par le terme français essence.

Carburateur à essence transformé. Cette transformation du carburateur en usage pour utiliser du white spirit est malheureusement fréquente: l'air est réchauffé avant le carburateur et le carburateur est plus ou moins chaud, carbure plus ou moins riche. D'autre part, on aggrave le cas en réchauffant le white spirit avant de l'envoyer dans le carburateur. Ce procédé de réchauffage empêche d'obtenir un réglage satisfaisant.

Carburateur à pétrole et white spirit: c'est la solution normale, favorable. Le mélange carburant est fait dans un carburateur qui doit rester froid. Le mélange est envoyé réchauffé dans la tubulure d'admission fondu d'une pièce avec le collecteur d'échappement. Pour obtenir un réglage favorable il a été parfois nécessaire d'abaisser le carburateur pour qu'il ne se chauffe pas au contact du collecteur. C'est cette solution qui est adaptée actuellement sur tous les tracteurs américains à pétrole.

Carburateur à plaque chauffante. On indique dans la légende que ce carburateur est celui qui donne les meilleurs résultats sur les tracteurs à pétrole. C'est la solution qui était adoptée sur le Fordson et qui a conduit à des inconvénients bien connus. La cuve contenant le flotteur est tellement près de la plaque chauffante que la température du pétrole s'élève plus ou moins et que le mélange est d'autant plus riche que la température est plus élevée. De ce fait le tracteur Fordson est bien connu pour sa forte consommation. Il est nécessaire que le conducteur ferme quelque peu le pointeau dès que le moteur est chaud pour obtenir ainsi une économie de carburant qui est de l'ordre de 15 à 20 %. Il est donc faux de dire que ce système convient tout particulièrement à l'emploi du pétrole tracteur car la solution précédente donne des résultats nettement meilleurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

sig. C. Boudry, ing.-méc.

Inscription au recrutement en tant que conducteur de véhicule automobile, motocycliste ou conducteur de tracteur

Le Service pour la motorisation de l'armée communique:

Les hommes devant se présenter au recrutement en 1950 et qui désirent accomplir leur école de recrues comme conducteurs de véhicules automobiles, motocyclistes ou conducteurs de tracteurs, doivent **immédiatement** s'annoncer auprès du chef de section de leur domicile ou auprès du commandant d'arrondissement, où ils rempliront le formulaire d'inscription utile.

Ont droit à cette inscription:

- les chauffeurs professionnels,
- les jeunes gens entrant en contact avec des véhicules à moteur lors de l'exercice de leur activité civile.

Les hommes ayant participé à un cours préparatoire de jeunes conducteurs sont inscrits d'office et n'ont pas à remplir le formulaire précité.

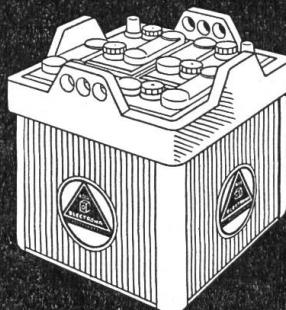
«Le fonctionnement de nos motofaucheuses»

tel est le titre du fascicule
no 2 des publications de l'Ass.
s. de propriétaires de tracteurs

13 pages — **prix 80 cts.**
12 illustrations

Commandez cette brochure en
versant fr. .90 au compte de
chèques postaux VIII 32608
(Zurich) de l'Association suisse
de propriétaires de tracteurs,
à Brougg.

Construction spéciale
pour
tracteurs «Hürlimann»:



Nous livrons également:

Tous les autres types
de batteries d'autos.
Réparation de toutes
marques.



ELECTRONA S.A.
BOUDRY / NEUCHATEL

TÉLÉPHONE (038) 64246

18'000 Tracteurs agricoles

ont été vendus en France depuis 1945 par les Usines Renault. Le tracteur agricole Renault 22/30 CV est un matériel de toute première qualité fabriqué en grande série, livré à prix avantageux et bien adapté aux besoins de l'agriculture suisse. L'exportation de ces tracteurs étant maintenant autorisée, Renault cherche des

Agents-Tracteurs qualifiés

Prière aux intéressés d'adresser une simple demande à

Autos Renault - Service tracteurs

6, Av. de Sécheron - Genève. Tél. (022) 271 45

Seront examinées par priorité les demandes provenant de commerçants spécialisés dans la vente des tracteurs et du matériel agricole.

Les futures recrues s'inscrivant comme motocyclistes et envisageant l'achat d'une machine militaire, doivent, en outre, par le truchement d'une attestation à retirer auprès du chef de section, fournir par écrit la preuve que l'achat et l'entretien de la motocyclette sont financièrement garantis. L'attestation dûment remplie est à remettre au chef de section.

L'administration du parc des véhicules automobiles militaires à Thoune est en tout temps à disposition pour fournir les renseignements nécessaires à l'égard de l'achat et de l'entretien de la motocyclette d'armée.

Statut des transports automobiles (STA)

Procédure d'opposition.

Le numéro 259 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 4 novembre 1949, contient la 150ème publication de demandes de concession se répartissant comme suit:

Modifications des publications précédentes:

2 publications de Martigny-Bourg (VS).

Demandes de transfert d'une concession de transport provisoire:

1 publication de La Chaux-de-Fonds (NE), 1 de Fribourg, 1 de Neuchâtel, 1 d'Yverdon VD.

Demandes d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 publication de Lourtier/Bagnes (VS), 1 de Lausanne (VD).

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg (AG) (tél. (056) 4 20 22).

Délai d'opposition: 5 décembre 1949. Ce délai doit être strictement observé. Les oppositions formulées ultérieurement ne seront acceptées, en effet, ni par l'office fédéral des transports, ni par la TAG.

Est en droit de faire opposition celui qui prouve que la concession porte atteinte à ses intérêts professionnels. L'opposition doit être motivée par écrit et communiquée en deux exemplaires, sous pli affranchi, à l'Office fédéral des transports à Berne. Les oppositions formées contre plusieurs requérants doivent être présentées séparément. Il est recommandé d'envoyer, en plus, une copie au secrétariat central.

Procédure d'opposition.

Le numéro 271 de la «Feuille officielle suisse du commerce», du 18 novembre 1949, contient la 151ème publication de demandes de concession se répartissant comme suit:

Modification des publications précédentes:

1 publication d'Aigle (VD).

Demandes de modification d'une concession de transport définitive:

1 demande d'Ayent (VS), 1 de Vevey (VD).

Demandes d'ouverture d'une nouvelle entreprise soumise à concession:

1 demande d'Echarlens (Fr), 1 de Saignelégier (BE), 1 des Posses sur Bex (VD).

Délai d'opposition: 19 décembre 1949.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au secrétariat central, à Brougg (AG) (tél. (056) 4 20 22).

Avis aux membres de la section neuchâteloise

Les membres qui n'ont pas encore versé la cotisation pour 1949 sont priés de bien vouloir le faire **jusqu'au 14 décembre 1949 au plus tard**. Le montant de la cotisation pour 1949 a été fixé, par l'assemblée générale, à frs. 10.—. Les paiements seront faits au compte de chèques postaux IV 2231 (Neuchâtel) de l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs, Wavre. **Après le 14 crt, les cotisations en souffrance seront perçues par remboursement.**

Le gérant.